



Problème de location de garage

Par **thomas5**, le **03/05/2010** à **20:01**

Bonjour,

Je loue un garage que je ne peux pas utiliser car des voitures en empêchent l'accès. Suite à un courrier recommandé avec AR je n'ai aucune réponse. Je demandais que le problème soit réglé et que les 6 derniers mois de loyer me soient remboursés.

Je ne peux pas résilier cette location car mon assurance auto m'oblige à garer mon véhicule dans un garage fermé.

Que puis-je faire? Quels sont mes droits? Ai-je le droit de bloquer les quittances?

Merci d'avance pour vos éventuelles réponses.